

qu'ils difent. Ils nous defendēt de tuer, fi les Europeans qui font avec les Hiroquois les enfeignoient cōme ceux cy nous enfeignent nous ferions en affeurance. Bref ils approuerent la parole de Iefus C. & repondirent qu'ils voudroient bien eſtre aupres de nous pour le pouuoir entendre plus fouuent.

Le 5. du meſme mois la barque qu'on auoit enuoïé à Tadouffac au deuant des vaiſſeaux apporta quelques habitans.

Le 9. vn Capitaine Montagnez me vint trouuer & me dit que nous allafiōs voir Monſieur le Gouverneur, qu'il luy vouloit parler. Le Pere Lallemant ſ'y trouua. Le fujet de ſa harangue fut que les Abenaquiois eſtans venus à Kebec, il leur auoit deffendu de monter aux trois Riuieres & qu'ils n'auoient tenu compte de ſon commandement; ſi Monſieur le Gouverneur diſoit-il, me veut preſter ſecours, l'iray fermer tous les fleuues par où ils peuuent retourner en leur païs. Comme nos Sauuages vont parſois aux païs des Abenaquiois, ceux-ci les veulent auffi venir viſiter à kebec & plus haut. Mais ce n'eſt pas le bien de Meſſieurs les Affociez, car ces barbares vienent enleuer les Caſtors de ces contrées [281 i.e., 277] pour les porter alieurs [*ſc.* ailleurs], c'eſt pourquoy Mr. le Gouverneur cōſiderant ce deſordre fit venir le Capitaine des Montagnais & des Abenaquiois pour leur faire entendre qu'il n'eſtoit pas content que ces marchans vinſſent <sup>r</sup>trafiquer ſur les brifees de <sup>n</sup>nos François, ſi bien qu'il menaça les Montagnez de faire defence au maĝazin de leur traiter aucuns viures iuſques à ce que les Abenaquiois fuſſent partis. Ce Capitaine Montagnez teſmoigna qu'il n'eſtoit point content que ces eſtrangers montaffent aux trois Ri-